

Le Schéma Alimentaire et Agricole Communal - SAAC

Le projet de légumerie a révélé une dynamique positive pour la réussite du projet mais il a aussi fait émerger **des problématiques agricoles et alimentaires** sur la commune de Mauges-sur-Loire.

Ainsi, lors du conseil municipal de janvier, les élus de Mauges-sur-Loire ont validé la mise en œuvre du **Schéma Alimentaire et Agricole Communal**, en réflexion depuis plusieurs mois.

Cette nouvelle approche privilégie une alimentation de proximité, tracée et de qualité par la mise en place d'actions dans de nombreux domaines. **La création d'une légumerie** pour approvisionner la restauration collective en légumes locaux est l'une de ces actions.

Le schéma alimentaire et agricole, c'est quoi ?



Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger la présentation du Schéma Alimentaire et Agricole Communal sur le site internet de Mauges-sur-Loire, rubrique « Environnement ».

Territoire



Projet alimentaire territorial

Le projet de légumerie s'inscrit dans le [Projet Alimentaire Territorial de Mauges Communauté](#). Construit avec des acteurs volontaires et impliqués du territoire, le PAT doit contribuer au développement d'une alimentation de proximité, tracée et de qualité.

Comité de pilotage

Élus : Jean-Claude Bourget (maire), Jean-Marie Bretault (adjoint responsable du Pôle Moyens, ressources et proximité), Christophe Jolivet (adjoint au développement durable) et de membres de différentes commissions (Patrice Chataigner, Sophie Dedenys, Christine Haugomat, François-Xavier Lantoine, Jean-René Thibault, Alain Cheignon, Valérie Rousseau et Marie-Jeanne Chiron).

Techniciens : Marc Berjon (DGA), Vincent Boudet (CA 49), Claire Salaün (CD 49), Alain Godicheau (CD 49), Adèle Vallet et Miléna Sébilleau.

Responsable de l'étude

Miléna Sébilleau, chargée de projet légumerie.



Accompagnement technique

Vincent Boudet, responsable Territoire Mauges à la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire (02 41 96 77 00).



Partenaires

La Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental de Maine-et-Loire, ALISE, Orée d'Anjou, la CIAP, la SAFER.